

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE TENNIS DE TABLE SPORT ADAPTE



du 09 au 12
juin 2011



salle Marguerite Yourcenar
à **BEUVRY**





MOT DU PRESIDENT DU COMITE D'ORGANISATION LOCAL



Mesdames et Messieurs les Présidents d'Associations

Nous avons le plaisir de vous transmettre ci-joint, le dossier d'inscription pour le Championnat de France de Tennis de Table Sport Adapté, qui aura lieu du 9 au 12 juin 2011, à la salle Marguerite Yourcenar à Beuvry.

Forts de nos expériences passées, nous espérons pouvoir vous accueillir dans d'aussi bonnes conditions. Cette manifestation constitue un formidable évènement sportif pour le Département et la Région. C'est toute une équipe locale avec le Comité Départemental de Tennis de Table FFT 62 sympathique et dynamique qui se mobilise actuellement sur ce projet et nous souhaiterions vivement vous faire partager pendant quelques jours l'enthousiasme et l'hospitalité des Ch'tis du 62.

Le dossier d'inscription devra parvenir à l'adresse du COL le plus vite possible avec les visas de votre Comité Départemental et de votre Comité Régional.

Dès réception, nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription.

Toute l'équipe d'organisation reste à votre disposition pour de plus amples renseignements, et vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Présidents, en l'expression de nos salutations très sportives.



**Le Président du COL et du CDSA 62
Bruno Pieckowiak**



MOT DU PRESIDENT

DU COMITE DEPARTEMENTAL TENNIS DE TABLE DU PAS-DE-CALAIS



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis pongistes,

C'est avec un réel plaisir que je vois se concrétiser un partenariat de longue date entre nos deux Comités départementaux.

Bien du chemin a été fait pour rapprocher nos publics qui ne deviennent plus qu'un depuis plusieurs années déjà, offrant à chacun ce qu'il a de meilleur et de plus humain.

A chaque fois que nos deux comités organisent une journée de Tennis de Table, c'est toujours un moment chaleureux et convivial, sans oublier bien sûr le côté sportif et le dépassement de soi pour chaque athlète, comme le dit si bien mon ami Bruno, « à chacun son défi ».

Le Championnat de France de Tennis de Table en Sport Adapté est l'occasion une nouvelle fois de permettre à deux mondes qui se sont ignorés très longtemps, et même trop longtemps, de vivre des moments magiques comme le sport sait en donner.

Bon Championnat de France, bon séjour dans notre département et merci à vous tous, joueurs, accompagnateurs, bénévoles et partenaires, d'avoir fait confiance aux Comités du Pas-de-Calais de Sport Adapté et de Tennis de Table FFTT pour l'organisation de cette très belle manifestation sportive.

**Le Président du Comité du Pas-de-Calais de Tennis de Table
Michel CNOCKAERT**

PRESENTATION DE LA VILLE DE BEUVRY

MOT DU MAIRE

BEUVRY



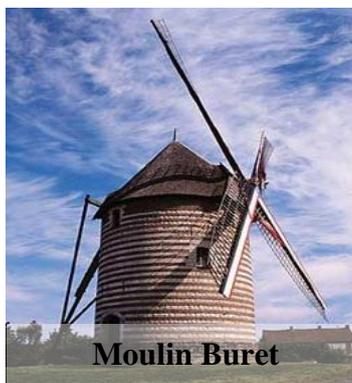
« C'est avec plaisir que nous accueillons dans cette salle, l'une des plus grandes du département, le championnat de France de tennis de table en sport adapté, discipline qui fait partie de nos préoccupations. La ville met à disposition chaque semaine un éducateur sportif pour initier un groupe d'athlètes à ce sport. »



Nadine Lefebvre,
Maire de Beuvry.

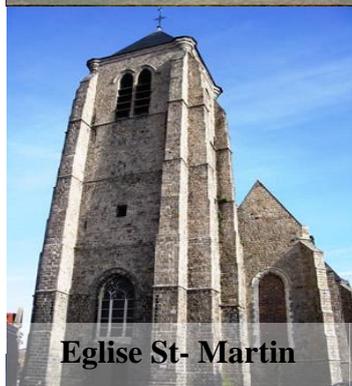
Le territoire de Beuvry, très étendu (1685 Ha), présente de grandes diversités avec un centre urbanisé et des hameaux verdoyants. Développer et qualifier les liaisons écologiques pour inscrire Beuvry dans le projet trame verte/ trame bleue font partie de nos objectifs.

Beuvry possède de nombreux atouts :



Moulin Buret

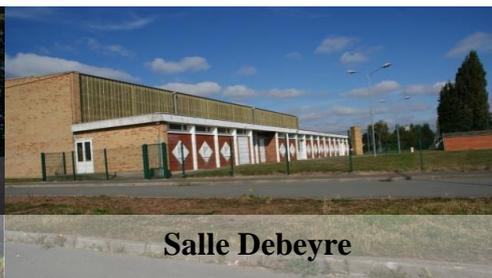
- 4 sites classés au patrimoine des monuments historiques.
- Sa situation géographique, à proximité de villes importantes comme Béthune, Lens, Lille.
- Ses établissements de santé et de soins – Centre hospitalier, clinique, cabinet de radiologie, EHPAD...
- Ses équipements sportifs – salles de sports, un stade de football, une base nautique... dont bénéficient nos nombreuses associations.



Eglise St- Martin



Salle Henri - Duez



Salle Debeyre



Salle Marguerite Yourcenar



Centre hospitalier

COMITE D'ORGANISATION LOCAL

- **Président :** Bruno PIECKOWIAK, Président du CDSA 62
- **Co-Président :** Michel CNOCKAERT, Président du CD TT 62
- **Délégué Fédéral:** Hervé DEWAELE
- **Secrétariat Général :** Annie PONCHEL
Marie-Hélène DELAUNOIS
- **Trésorier :** Jérôme PECHON
- **Commissions :**
 - ◆ **Technique/Arbitrage :** Jean DOUILLY
 - ◆ **Hébergement/Restauration :** Patrice VILAIN
 - ◆ **Communication/Animation :** Christine BECOURT
 - ◆ **Médicale :** Annick REVERTEGAT
 - ◆ **Bénévoles :** Bertrand BRIOUL
Christophe POUILLE
 - ◆ **Logistique :** Raphaël GALLET

Contacts :

- Christophe POUILLE : 06.14.19.36.11 courriel : secretariatcdsa62@sport62.fr

PROGRAMME PREVISIONNEL

- **Jeudi 09 juin**

- 14h00 – 20h00 : accueil des équipes
- 18h30 – 20h00 : challenge de la Commune (inscription lors de l'accueil, nombre limité)
- 20h00 – 21h30 : repas

- **Vendredi 10 juin**

- 10h00 – 11h00 : réunion des coaches
- 11h00 – 12h00 : réunion des arbitres
- 11h00 – 14h00 : déjeuner
- 14h00 – 18h30 : compétition de doubles et début des poules D2 et D3 en simples
- 18h30 : cérémonie d'ouverture avec discours (président COL, président CD 62 TT, notables, ...)
et remise des récompenses pour les doubles
- 20h00 – 21h30 : repas

- **Samedi 11 juin**

- 7h30 : convocation des arbitres
- 8h30 – 12h00 : compétition D1, D2, D3
- 11h00 – 14h00 : déjeuner
- 13h30 – 19h00 : suite des compétitions
- 20h30 : repas de Gala

- **Dimanche 12 juin**

- 8h00 : convocation des arbitres
- 8h30 – 11h00 : ½ finales et finales
- 12h00 : remise des récompenses
- 12h30 : plateaux repas

INFORMATIONS GENERALES

Peuvent participer à cette compétition tous les licenciés FFSA de 2010/2011.

La licence compétitive est obligatoire.

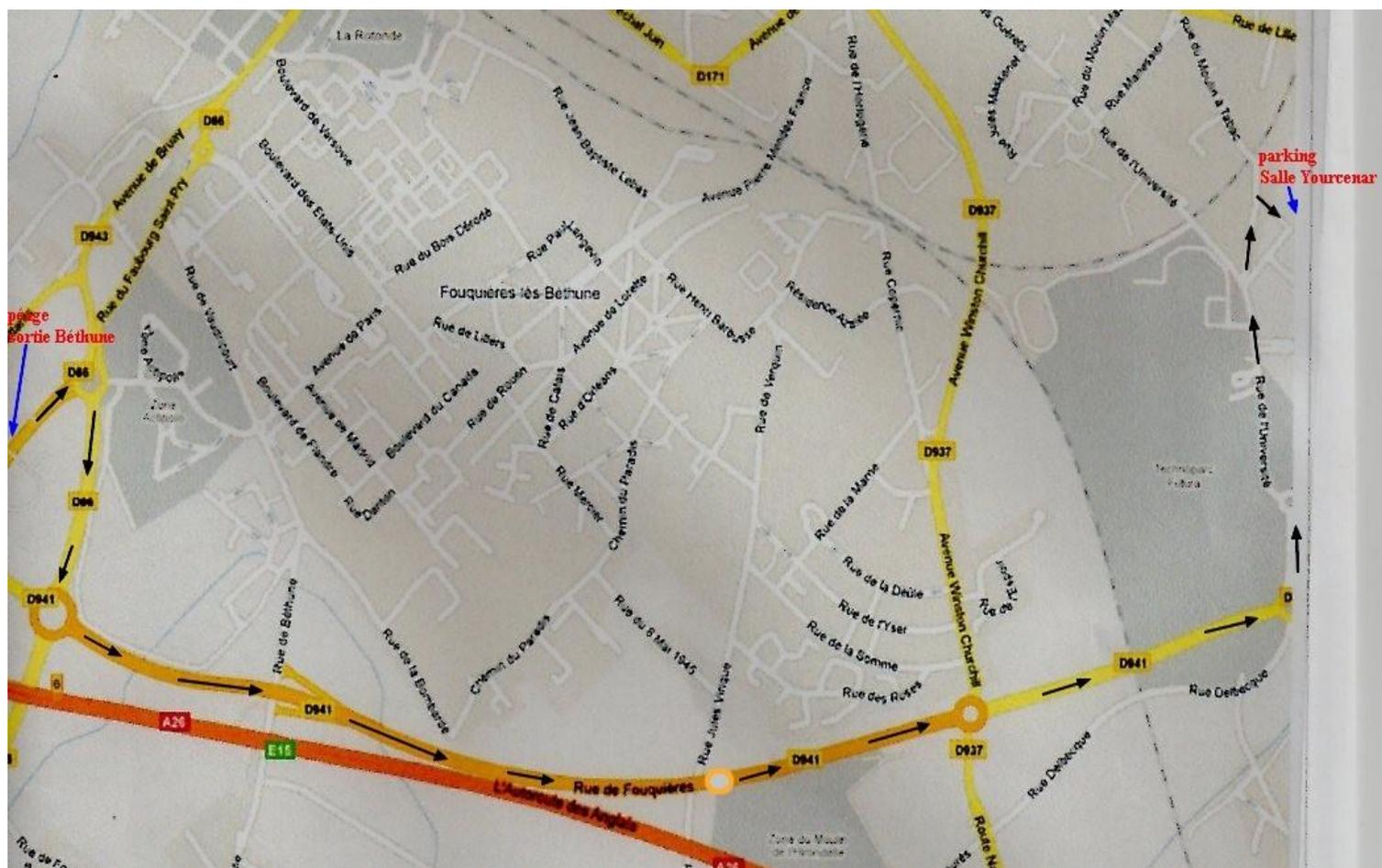
Les inscriptions doivent être validées par le Comité Régional et le Comité Départemental de votre association.

Accueil des Délégations :

L'accueil des associations et de leurs sportifs se fera le jeudi 09 juin 2011 de 14h à 20h à la salle Yourcenar, rue du Moulin à Tabac (62400).

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Une vérification des engagements sera effectuée : tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical se verra refuser l'accès à la compétition



Restauration – Hébergement :

Les repas se prendront au CROUS (Résidence Universitaire G. Philipe 1326, rue de l'Université à BETHUNE) le jeudi soir, le vendredi midi et soir et le samedi midi.

Le repas de gala ainsi que la soirée du samedi se dérouleront à la Salle des Sports Debeyre (rue Jean Zay à BEUVRY).

Le repas du dimanche midi sera distribué sous forme de plateau-repas.

Forfait sportif et accompagnateur Repas du jeudi soir au dimanche midi	75 €
Forfait sportif et accompagnateur Repas du vendredi midi au dimanche midi	65 €

L'hébergement ainsi que les petits déjeuners sont à la charge des équipes.

Une liste d'hébergements est jointe en annexe de ce dossier : nous vous conseillons de réserver rapidement car plusieurs manifestations se déroulent en même temps dans le Béthunois.

Enregistrement des inscriptions :

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Les dossiers seront enregistrés à partir de la date de réception des dossiers.

Ces documents devront être envoyés au plus tard à l'adresse du COL : **le 15 mai 2011**

COMITE DEPARTEMENTAL DE SPORT ADAPTE DU PAS-DE-CALAIS
COL CHAMPIONNAT DE FRANCE TENNIS DE TABLE 2011

Maison des Sports

9 Rue Jean Bart

62143 ANGRES

courriel : secretariatcdsa62@sport62.fr

- **Passé ce délai, nous ne garantirons pas la confirmation des inscriptions.**
- **En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué après le 15 mai 2011.**
- **Dans tous les cas, le désistement doit être motivé et transmis par courrier, le cachet de la poste faisant foi.**
- **Tout dossier incomplet sera renvoyé et non traité.**

PRECISIONS TECHNIQUES

Site sportif

Salle Marguerite YOURCENAR à BEUVRY

Règlement sportif

Le règlement sportif du tennis de table est à commander à la Fédération Française du Sport Adapté, ou disponible sur le site internet : www.ffsa.asso.fr

Catégories d'âges

Le championnat est ouvert aux catégories adultes. Les catégories jeunes sont invitées à participer aux championnats de France du Sport Scolaire Adapté.

Seniors	1/01/71 au 31/12/92
Vétérans	avant le 31/12/70

 En cas de contestation lors de la compétition, une "commission des litiges" (composée du juge arbitre FFTT, du directeur technique national FFSA ou de son représentant et du directeur sportif fédéral Tennis de Table), jugera de la recevabilité de la plainte écrite et prendra sa décision après avoir entendu le plaignant, si nécessaire. La décision de la commission est sans appel.

VENDREDI 10 JUIN 2011

Simples : Seniors et Vétérans (messieurs, dames) D2, D3

Doubles : Seniors (messieurs, dames et mixte) D1

SAMEDI 11 JUIN 2011

Simples : Seniors et Vétérans (messieurs, dames) D1, D2, D3

DIMANCHE 12 JUIN 2011

Simples : Seniors et Vétérans (messieurs, dames) D1, D2, D3

Le titre de Champion de France sera décerné en division I uniquement et dans les seules épreuves des disciplines sportives ouvertes lors de ce championnat. En divisions II et III, seront décernés, aux mêmes conditions, des titres de Champions Fédéraux.

FICHE ASSOCIATION

A renvoyer pour le 15 mai 2011 à :

CDSA 62

COL Championnat de France de Tennis de Table Sport Adapté

9 Rue Jean Bart 62143 ANGRES

Identité de l'association :

<u>N° affiliation :</u>	<u>Nom de l'association :</u>	<u>Nom du responsable de la délégation, personne à contacter :</u>
<u>Tél.:</u> <u>Fax :</u> <u>Courriel :</u>	<u>Adresse :</u>	<u>Code postal – Ville :</u>

Description	Prix Unitaire	Nombre	Total
Forfait Sportif/Entraîneurs/ Accompagnateurs	<input type="checkbox"/> 75 €		
	<input type="checkbox"/> 65 €		
TOTAL :			

Ci-joint le règlement complet de l'engagement, par chèque à l'ordre du "COL Tennis de Table 2011"

d'un montant de :€

n° du chèque : de la banque :

émis par :

ENGAGEMENTS DOUBLE

à retourner au COL pour le 15 mai 2011

N° d'affiliation :	
Nom de l'association :	

Division :	Catégorie :	<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs	<input type="checkbox"/>
		Mixte		
Licence 2011	NOM Prénom	Né(e) en	Sexe	

Division :	Catégorie	<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs	<input type="checkbox"/>
		Mixte		
Licence 2011	NOM Prénom	Né(e) en	Sexe	

Division :	Catégorie	<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs	<input type="checkbox"/>
		Mixte		
Licence 2011	NOM Prénom	Né(e) en	Sexe	

Division :	Catégorie	<input type="checkbox"/> Dames	<input type="checkbox"/> Messieurs	<input type="checkbox"/>
		Mixte		
Licence 2011	NOM Prénom	Né(e) en	Sexe	

<u>Visa de la Région :</u>	<u>Visa du Département :</u>

HEBERGEMENT LIBRE

➤ Hôtels à moins de 10km /15 mn :

❖ BEUVRY :

- **Hôtel Cerise Béthune (3 kms / 4 min)**

Za du Moulin
Rue Arthur Lamendin
62660 BEUVRY
03/21/65/95/95

55 chambres (de 1 à 3 personnes)

Prix: 37€ la chambre par nuit

5€ le petit déjeuner par personne (Buffet)

→ **Complet le 11 et 12 juin, reste 20 chambres pour les 9 et 10 juin**



❖ FOUQUIÈRES-LES-BÉTHUNE :

- **Hôtel Campanile (5kms / 5 min)**

Zone Actipolis
62232 FOUQUIÈRES-LES-BÉTHUNE
03/21/57/76/76

58 chambres (de 1 à 3 personnes)

Prix: 49€ la chambre par nuit (Tarif sportif)

Supplément de 8€ pour la 3^{ème} personne de + de 16ans

9€ le petit déjeuner par personne



- **Hôtel Première Classe (5kms / 5 min)**

Zone Actipolis
62232 FOUQUIÈRES-LES-BÉTHUNE
03/21/56/98/54

87 chambres (de 1 à 3 personnes)

Prix: 44€ la chambre par nuit

4,80€ le petit déjeuner par personne



- **Hôtel Sunset (5kms / 5 min) → anciennement Formule 1**

Rue des Anciens Combattants
62232 FOUQUIÈRES-LES-BÉTHUNE
03/21/54/17/38

60 chambres (de 1 à 3 personnes)

Prix: 33€ la chambre par nuit (grand lit)

5€ le petit déjeuner par personne

❖ **BÉTHUNE** :

- **Tour Hôtel du Golf ** (3kms / 5 min)**

Route Nationale 43

62400 BÉTHUNE

03/21/56/90/00



33 chambres (de 1 à 3 personnes)

Prix: 58€ la chambre par nuit (grand lit)

65€ la chambre par nuit (2 lits jumeaux)

70€ la chambre par nuit (3 personnes)

6€ le petit déjeuner par personne

- **Hôtel Amaris (1,8kms / 5 min)**

3, Place de la Gare

62400 BÉTHUNE

03/21/57/07/67



13 chambres et 1 chambre double

Prix: 52€ la chambre par nuit

79€ la chambre double par nuit)

7€ le petit déjeuner par personne

- **Hôtel Eden *** (2kms / 5 min)**

Place de la République

62400 BÉTHUNE

03/21/68/83/83



34 chambres

Prix: de 55€ à 110€ la chambre par nuit

7,50€ le petit déjeuner par personne

- **Hôtel Le Vieux Beffroi ** (2kms / 5 min)**

48, Grand Place

62400 BÉTHUNE

03/21/68/15/00



16 chambres

Prix: de 55€ à 75€ la chambre par nuit

- **Hôtel La Coupole ** (2kms / 5 min)**

30, Grand Place

62400 BÉTHUNE

03/21/57/97/97

Prix: NC

❖ **GOSNAY :**

- **Hôtel Best Western La Métairie *** (6,5kms / 9 min)**

1 Bis, Rue de Fouquières
62199 GOSNAY
03/91/80/11/20

40 chambres

Prix: Tarif 1 ou 2 personnes

Simple et double de 105€ à 190€ la chambre par nuit
12€ le petit déjeuner par personne (en salle)
19€ le petit déjeuner par personne (en chambre)



❖ **NOEUX-LES-MINES :**

- **Hôtel La Maison Rouge *** (7kms / 9 min)**

374, Route Nationale
62290 NOEUX-LES-MINES
03/21/62/65/65

40 chambres dont 13 chambres à lits jumeaux

Prix: Tarif 1 ou 2 personnes

105€ la chambre confort par nuit
135€ la chambre Privilège par nuit
12€ le petit déjeuner par personne (Buffet)



- **Centre d'Animation et d'Hébergement Loisinord (13kms / 15 min)**

Rue Léon Blum
62290 NOEUX-LES-MINES
03/21/52/55/22

20 chambres de 3 ou 4 lits

Prix: NC



➤ ***Hôtels à moins de 20km /20 min.:***

❖ **BRUAY LA BUISSIÈRE :**

- **Hôtel Kyriad (13kms / 16 min)**

Parc de la Porte Nord
Rue des Frères Lumières
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE



03/21/01/11/11

60 chambres

Prix: 49€ la chambre par nuit (avec licence sportive)
55€ la chambre par nuit
73€ la chambre par nuit (2 lits jumeaux)
81€ la chambre par nuit (3 personnes)
95€ la chambre double supérieure par nuit
9€ le petit déjeuner par personne

- **Inter Hôtel Liberty (13kms / 16 min)**

Parc de la Falande
Avenue de la Libération
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
03/21/62/90/00

87 chambres

Prix: 39€ la chambre par nuit (tarif sportif)
42€ la chambre par nuit
59€ la chambre double par nuit (standard et 2 lits jumeaux)
67€ la chambre par nuit (3 personnes)
118€ la chambre 4 personnes par nuit
6,50€ le petit déjeuner par personne



- **Hôtel Le Cottage ** (18kms / 17 min)**

292, Avenue de la Libération
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
03/21/53/14/14

20 chambres

Prix: de 50€ à 57€ la chambre par nuit
7€ le petit déjeuner par personne

- **Hôtel Marsile Dolce Vita (13kms / 16 min)**

2049, Avenue de la Libération
62700 BRUAY LA BUISSIÈRE
03/21/62/00/22

chambres

Prix: 38€ la chambre 1 personne par nuit
42€ la chambre 2 personnes par nuit (grand lit ou lits séparés)
55€ la chambre 3 personnes par nuit
5€ le petit déjeuner par personne



❖ **LENS:**

- **Hôtel Campanile ** (16kms / 20 min)**

Route de la Bassée
62300 LENS
03/21/28/82/82

58 chambres (de 1 à 3 personnes)

Prix: 49€ la chambre par nuit (Tarif sportif)
Supplément de 8€ pour la 3^{ème} personne de + de 16ans
9€ le petit déjeuner par personne



- **Hôtel Espace Bollaert *** (16kms / 20 min)**

13, Route de Béthune
62300 LENS
03/21/78/30/30

54 Chambres

Prix: Chambres individuelle à partir de 73 euros
9,80€ le petit déjeuner par personne



- **Hôtel de France ** (17kms / 23 min)**

2, Place du Général de Gaulle
62300 LENS
03/21/28/18/10

18 chambres

Prix: 43€ la chambre individuelle par nuit
54€ la chambre double par nuit
6,90€ le petit déjeuner par personne



- **Hôtel le Jardin ** (17kms / 23 min)**

29, Place de la République
62300 LENS
03/21/28/02/06

30 chambres

Prix: 35€ la Chambre par nuit
5€ le petit déjeuner par personne

- **Hôtel Le Tassili (17 kms / 23 min)**

60, Rue Jardins
62300 LENS
03/21/28/10/20

10 chambres

Prix: 30€ la chambre simple
40€ la chambre tout confort
4,50€ le petit déjeuner par personne



- **Hôtel Le Flandres (17 kms / 23 min)**

45, rue de la Gare
62300 LENS
03/21/28/08/08

18 chambres

Prix: 35€ la chambre
5€ le petit déjeuner par personne

- **Hôtel Paris Brest (17 kms / 23 min)**

68, rue de la Gare
62300 LENS
03/21/43/64/09

Prix: NC

- **Hôtel Lensotel *** (17kms/ 22 min)**

Centre Commercial Lens 2
62880VENDIN-LE-VIEIL / LENS
03/21/79/36/34

70 chambres

Prix: Chambres individuelle standard : 75 euros par nuit
Chambre individuelle supérieure : 85 euros par nuit
Chambre double standard : 83 euros par nuit
Chambre double supérieure : 95 euros par nuit
9,90€ le petit déjeuner par personne



➤ **Hôtels à moins de 30km /30 min.:**

❖ **HOUDAIN:**

- **Parc Départemental d'Olhain (23kms / 23 min)**

Parc d'Olhain
62150 HOUDAIN
03/21/27/91/79

96 lits, en chambres de 3 à 6 personnes
16 chambres de 3 (sanitaires individuels)
8 chambres de 6 (sanitaires collectifs)

Prix: de 16,60€ à 20,60€ la chambre par nuit et par
personne avec le petit déjeuner inclus



❖ **AIRE-SUR-LA-LYS:**

- **Hôtel Le Logis de la Lys (28kms / 24 min)**

35, rue d'Isbergues
62120 AIRE-SUR-LA-LYS
03/21/11/10/46

26 chambres

Prix: 60€ la chambre 1 personne par nuit
70€ la chambre 2 personnes par nuit (grand lit ou lits séparés)
De 90 à 100€ la chambre 3 personnes par nuit
9€ le petit déjeuner par personne



Une liste plus complète est disponible sur le site Internet du Championnat de France de Tennis de table :
<http://cfttsa2011.free.fr>

FICHE AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

le COL à diffuser et à publier l'image de l'athlète, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports "Communication" ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

FICHE MEDICALE

IMPORTANT : à mettre sous pli cacheté, à conserver par les accompagnateurs et à mettre à disposition de l'équipe médicale si besoin.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

Date de naissance : Sexe : Masculin Féminin

Association sportive :

Adresse :

.....

INFORMATIONS MEDICALES

1. Poids : kg

2. Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

- | | | | |
|--------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déficiência Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> < 35 | <input type="checkbox"/> 35 < QI < 55 |
| | | <input type="checkbox"/> 55 < QI < 75 | <input type="checkbox"/> > 75 |
| <input type="checkbox"/> | Maladie génétique ou chromosomique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles délirants | type | |
| <input type="checkbox"/> | Schizophrénie ou trouble schizotypique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles du comportement, accès d'agitations | type | |
| <input type="checkbox"/> | Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type | |
| <input type="checkbox"/> | Syndrome dépressif | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'alimentation | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble du sommeil | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de la personnalité | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autisme ou syndrome autistique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autre trouble mental | type | |

3. Déficit sensoriel :

Visuel : type Port de lunettes de lentilles

Auditif : type Appareillages oui non

Page 1/2

4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

7. Médication en cours :

<i>NOM DES MEDICAMENTS</i>	<i>Posologie</i>	<i>Heures</i>	<i>Date de prescription</i>

8. Allergies médicamenteuses connues :

.....
 Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

10. Régime particulier :

Diabète : oui non

Autre type :

**Joindre la photocopie : de la carte de sécurité sociale
 de la mutuelle complémentaire**

FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTIONS

Les athlètes ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Le responsable de l'association doit communiquer sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 15 Mai 2011 :

- La fiche association
- La participation financière (le règlement complet)
- La fiche d'engagement simple et double

A avoir sur soi impérativement :

- Fiche d'autorisation d'hospitalisation
- Fiche d'autorisation de diffusion d'image
- La fiche médicale, photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)

Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation, aux personnes qui accompagnent les sportifs le jour du championnat de France.